



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

FICHE THÉMATIQUE

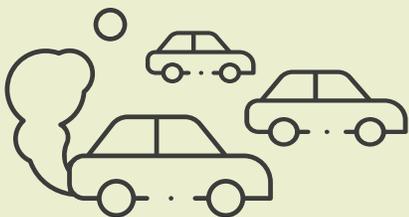
ÉLUES POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

*De nombreuses femmes s'engagent en politique pour améliorer la qualité de vie de leur communauté. Les présentes fiches visent à **outiller les élues des gouvernements municipaux** sur les concepts-clés du **développement durable** et de **l'action environnementale et climatique**. Conçue comme une **aide à la décision**, chaque fiche traite d'une problématique et d'enjeux liés aux compétences des municipalités et propose des bonnes pratiques et des références appliquées à la réalité des conseils municipaux.*



Problématique

Le Québec a connu, au cours de la deuxième moitié du 20^e et du début du 21^e siècle, une mutation profonde et accélérée de son mode d'occupation du territoire. Celui-ci se fait au détriment des écosystèmes malgré les efforts visant à favoriser un aménagement durable du territoire.



On observe notamment :

- > Un modèle d'urbanisation dominant caractérisé par un **développement urbain de faible densité** et des modes de transport axés sur l'**automobile** et le camion, favorisant l'étalement urbain.
- > Une **industrialisation massive** et le développement de services dans les **régions urbaines en périphérie** (par ex. grandes surfaces commerciales), la mécanisation de l'exploitation des ressources naturelles et de l'agriculture.

Par ailleurs, l'absence d'une perspective de genre dans la

planification urbaine demeure souvent liée au fait que les praticiens de l'urbanisme et les décideurs sont encore fréquemment **en majorité des hommes**. Pourtant, les hommes et les femmes **ne se déplacent pas de la même façon** dans la ville : ils n'utilisent pas les mêmes lieux, les utilisent différemment, et ne font pas face aux mêmes enjeux de sécurité. De plus, leurs trajectoires et motifs de déplacement sont **souvent distincts**. De nouvelles approches visant un urbanisme **plus inclusif** existent mais sont encore peu utilisées.

Urbanisme et aménagement durable du territoire¹

L'aménagement durable du territoire et l'urbanisme durable sont indispensables. Ils visent à assurer la **qualité de vie** et l'**harmonisation des activités humaines** en tenant compte des **besoins des collectivités** ainsi que des **environnements naturels et bâtis**.



Enjeux

Les défis relatifs à l'aménagement durable du territoire exigent que les décisions soient plus que jamais liées à leurs effets sur l'environnement, l'économie et le tissu social des milieux où ils s'inscrivent. Il importe désormais :

- > D'adapter la forme urbaine actuelle, peu densifiée, à d'**autres modèles** d'occupation du territoire, de transport des personnes et des marchandises (« réussir l'habitat dense »²);
- > De réussir une **transition écologique et sociale** vers de milieux de vie durables inclusifs tenant compte des besoins de tous, dont les femmes, les jeunes familles, les aînés et les personnes vulnérables;
- > D'assurer la **protection des milieux naturels**, des **secteurs agricoles** et des **paysages**;
- > D'intégrer les enjeux liés aux **évolutions démographiques** et d'assurer un équilibre entre la vitalité des régions;
- > De lutter **contre les changements climatiques** tout en s'y adaptant;
- > De mobiliser les acteurs **économiques** et **politiques**, ainsi que la **société civile**, en faveur d'un aménagement durable du territoire, dans une perspective de **démocratie participative**.

1. Cette fiche aborde le sujet de l'urbanisme et l'aménagement durable du territoire dans une perspective générale et du point de vue des enjeux différenciés et pratiques inclusives.

2. Vivre en ville et Écobâtiment, Collection Outiller le Québec, no 9, *Réussir l'habitat dense, Dix clés pour des habitations compactes, attrayantes et performantes*, 2017

Champs d'action des municipalités

Dans le contexte québécois, plusieurs législations encadrent les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Les principales sont la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)*, la *Loi sur le patrimoine culturel*, la *Loi sur la protection du territoire agricole*, la *Loi sur le développement durable* et la *Loi pour assurer la vitalité et l'occupation des territoires*.

L'aménagement du territoire est une **responsabilité partagée** entre divers paliers de décision (gouvernements,

communautés métropolitaines, MRC et municipalités locales) qui s'exerce à l'aide de différents outils juridiques et réglementaires. Ces outils sont notamment :

- **Les plans et schémas d'aménagement et de développement** des communautés métropolitaines ou instances régionales;
- **Les plans et règlements d'urbanisme locaux** (règlements de zonage, de lotissement et de construction).

Les municipalités ont aussi le pouvoir d'**adopter des mesures non réglementaires** – contrats,

directives ou politiques, mesures paysagères, mesures économiques incitatives et autres – pouvant contribuer à un aménagement durable du territoire. Citons par exemple, la tarification et la gestion du stationnement, le programme *Fair shared city* (« La ville pour toutes ») de la ville de Vienne voué à des projets pilotes de politiques de genre pour les piétons, ou les aménagements de la ville de Vancouver pour rendre plus sécuritaires et attrayantes les pistes cyclables pour les usagers.

Pratiques inclusives d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Les hommes et les femmes n'utilisent pas l'espace de la même façon, que ce soit en termes de **mobilité** (déplacements domicile-travail, transports en commun et actifs, etc.), d'**utilisation de l'espace public** (dont les sports et loisirs), de choix du **lieu d'habitation** ou de la priorité donnée à l'**accès aux services de proximité**.

Ainsi, la mise en œuvre des

pratiques inclusives d'urbanisme et d'aménagement du territoire doit tenir compte de ces réalités. Une planification urbaine et du territoire inclusive permet d'en étendre les bénéfices et de **tenir compte des besoins de nombreux groupes**. Comprendre et éliminer les stéréotypes liés au genre dans la planification urbaine et du territoire reposent notamment sur la **consultation** et la **participation publique**, voire l'implication des différents groupes d'usagers.

Les pratiques et approches privilégiées en termes de planification et de consultation doivent également tenir compte de **l'écart entre les hommes et les femmes** dans la façon d'appréhender les enjeux environnementaux et les changements climatiques³. Par exemple, les femmes sont généralement **plus nombreuses** à poser des gestes pro-environnementaux et celles en situation de leadership sont **plus susceptibles d'adopter** des politiques environnementales et pro-climat.



3. Un pointcinq et Université Laval, [Baromètre de l'action climatique, Dispositions des Québécois et des Québécoises envers les défis climatiques, 2019 et 2020](#)

Bonnes pratiques

Urbanisme et aménagement durable du territoire

De nombreux **outils, guides, certifications, études** et autres ont été développés pour soutenir et favoriser des pratiques durables (voir la section Outils et ressources). Par exemple, des référentiels comme la certification LEED appliquée aux quartiers ou la certification française ÉcoQuartier⁴ définissent des cadres structurés de démarches et pratiques.

S'inspirant des principes généralement reconnus pour des

collectivités viables et résilientes, l'urbanisme et l'aménagement durable du territoire encouragent la **démocratie participative** et priorisent la **revitalisation de l'existant** ainsi que la **consolidation** et la **densification des milieux**. Des quartiers urbains et des cœurs de village verts, mixtes, compacts et conviviaux sont visés avec la mise en application de diverses stratégies comme : mixité des fonctions,

unités de voisinage propices au transport actif, préservation des territoires agricoles, des espaces verts, des paysages d'intérêt, de la biodiversité et des milieux naturels, trames vertes et bleues, typologie résidentielle diversifiée et espaces d'habitation communautaires de qualité et abordables, services et commerces de proximité nécessaires pour la vie courante, notamment des offres alimentaires de qualité.

Pratiques inclusives

Procéder à des **analyses différenciées selon les sexes (ADS)** permet de concevoir des mesures et programmes mieux adaptés aux besoins de tous. Par exemple, l'analyse des investissements en termes de mobilité ou de services de proximité peut permettre de rendre les infrastructures routières et de transport actif favorables aux femmes et à tous les usagers. Parmi les nouvelles approches visant à documenter les pratiques inclusives, citons les **marches exploratoires**⁵ ou l'**utilisation d'indicateurs et de données genrées**. Le guide de référence sur le genre et les espaces publics de Paris propose des pistes d'action autour de **cinq thèmes** :



1

CIRCULER

Parmi les pistes d'action proposées, on retrouve notamment :

- > **Revitaliser et densifier** les secteurs centraux et à proximité des zones desservies par les transports collectifs avec une offre variée de commerces de proximité;
- > **Investir dans les infrastructures de transport et de loisirs** à l'image des besoins de l'ensemble des usagers, ex. mesures pour une plus grande mixité filles/garçons dans les espaces

2

OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT

- de loisirs, trottoirs élargis au bénéfice des familles et des personnes en situation d'handicap;
- > **Transports collectif et actif** :
 - Prévoir des **aménagements et un mobilier urbain** (abribus et zones d'arrêt, plantations, signalisation, éclairage) accueillants, favorisant le sentiment de sécurité et de bien-être comme la visibilité;
 - Multiplier les **voies piétonnières**, ajuster les temps

3

ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES

4

SE SENTIR EN SÉCURITÉ

- de passage des piétons pour accommoder les familles et les personnes avec limitations;
- > Prévoir des **mesures facilitant la participation** des citoyennes en organisant leur participation adéquatement (horaires adaptés, prise de parole, etc.)
 - > Prêter une attention particulière aux **budgets alloués aux aménagements et installations** au regard de leur utilisation, par les femmes et les hommes (ce qu'on appelle le budget genré).

5

PARTICIPER

4. [Le référentiel ÉcoQuartier français](#)

5. Ces marches exploratoires visent à partager les connaissances pratiques des citoyens et usagers afin, par exemple, d'identifier des zones présentant des risques en termes de sécurité.

Outils et ressources

Urbanisme et aménagement durable du territoire

- > [ADEME et partenaires, Clés pour Agir, Demain Mon territoire, Idées et solutions, Novembre 2019](#)
- > INSPQ, Les compétences et pouvoirs des municipalités pour créer des environnements favorables à la saine alimentation et au mode de vie physiquement actif, Comité scientifique sur la prévention de l'obésité – Fiche thématique, avril 2019
- > Ministère Affaires municipales et Habitation :
 - [Collection de guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable](#)

- [Répertoire d'outils gouvernementaux pour le développement durable municipal](#)
- [Municipalité durable, Pour l'avenir de ma communauté](#)
- > [Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Démarche écoquartier](#)
- > [Ordre des urbanistes du Québec, Répertoire des bonnes pratiques en urbanisme durable](#)
- > [Ville de Terrebonne, Manuel d'urbanisme durable, 2019](#)
- > [Vivre en ville, Collection d'outils Vivre en ville, Collections Outiller le Québec, Vers des collectivités viables](#)

Urbanisme et aménagement du territoire inclusif

- > [Centre d'écologie urbaine de Montréal, Les promenades de Jane](#)
- > [Genre et ville, Plateforme d'innovation urbaine](#)
- > [Kit DIY « Mème Pas Peur », Genre et ville avec Marie du 20^e ARRONDISSEMENT DE Paris, novembre 2014](#)
- > [Mairie de Paris, GUIDE RÉFÉRENTIEL, Genre & espace public, Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire, Paris octobre 2016](#)
- > [Ville de Montréal, Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire de la Ville de Montréal \(en révision\)](#)

Références

- [Alliance ARIANE Pour une politique nationale d'aménagement du territoire au Québec](#)
- [Canopé production ARA. \(2016\). Genre & mobilités. Présentation des travaux de recherches et formation sur le thème du genre et des mobilités, Université de Grenoble Alpes](#)
- City Cycling. Livre sous la direction de John Pucher et Ralph Buehler, MIT Press, 2012
- [S'allier pour densifier. Déclaration : Pour une consolidation et une densification de nos milieux : une réponse à l'urgence climatique, 31 octobre 2019](#)
- [Front commun pour la transition écologique. \(2020\). Projet Québec Zen, Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité – Version 2.0.](#)
- [Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes](#)
- Raibaud, Yves. La ville faite par et pour les hommes, Bélin, 2015, collection Égal à Égal
- Raibaud, Yves. Université Bordeaux Montaigne, Durable mais inégalitaire : la ville, Revue Travail, Genre et Sociétés no 33 / 2015, p. 29-47
- Réseau des femmes en environnement, Montréal, leader climatique – L'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, Pistes d'actions - Sommaire, Mémoire soumis à l'Office de consultation publique de Montréal, mars 2016
- [Secrétariat à la condition féminine. \(2007\). L'analyse différenciée selon les sexes](#)
- [Terry Slavin. \(Juillet 2015\). "If there aren't as many women cycling as men ... you need better infrastructure". The Guardian](#)
- [Unpointcinq et Université Laval. \(2019\). Baromètre de l'action climatique, Dispositions des Québécois et des Québécoises face aux défis climatiques](#)
- [Ville de Vancouver. \(2013\). Transportation 2040 Implementation Report : Walking and Cycling Safety & Active Transportation Corridors](#)
- [Vivre en ville. \(2019\). Collection Vers des collectivités viables, Planifier pour le climat, Intégrer la réduction des émissions de gaz à effet de serre des transports à la planification en aménagement du territoire](#)



réseau femmes
environnement

info@rqfe.org